

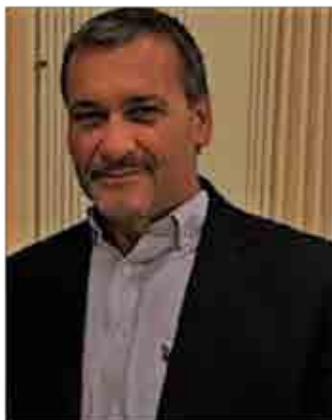


# POLITIQUE MUNICIPALE POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

La Politique municipale pour les familles et les aînés d'Auclair a été produite grâce à la contribution du Ministère de la Famille.



## MOT DU MAIRE



Cette nouvelle politique municipale est destinée aux familles, incluant les aînés qui font bien sûr partie intégrante de nos familles. Les services proposés dans le plan d'action auquel elle donne lieu s'adressent parfois aux familles avec des enfants, parfois aux aînés, mais souvent aux deux clientèles qui fréquentent des activités communes ou recherchent des loisirs similaires. Je pense ici à la bibliothèque, aux espaces verts et aux fêtes que nous organisons à divers moments de l'année.

Mon grand respect des aînés m'a amené à contribuer à l'avènement de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour bien cerner les actions à prendre afin de leur donner un peu plus de qualité de vie et de mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

Pour les familles, le plan d'action vient poursuivre des actions déjà existantes qui étaient appréciées, tout en les adaptant au présent. De nouvelles activités sont également ajoutées en considérant les nouveaux besoins qui ont été exprimés au cours des rencontres avec des membres des familles, soit au comité de pilotage, soit par le sondage qui a été transmis aux quelques trente ménages avec enfants d'Auclair.

Pour les aînés spécifiquement, une consultation publique pour eux et leurs proches s'est tenue le 22 septembre 2018 afin d'aborder les thèmes qui les touchent plus directement et de connaître mieux leurs besoins. Leurs suggestions nous aideront à cibler plus étroitement les actions futures pour eux.

Le nouveau plan d'action 2019-2022 que nous initions est donc le fruit de consultations, de réflexions et d'analyses menées en collaboration avec la population. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à son élaboration. Bien que tous les souhaits ne puissent être réalisés en même temps, je souhaite pour ma part que vous trouviez dans cette politique municipale et dans son plan d'action plusieurs mesures à votre satisfaction, et que nous pourrions compter sur vous tout au long de sa mise en œuvre.

Bruno Bonesso

# MOT DE LA CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE A LA FAMILLE ET AUX AÎNÉS



A titre de conseillère municipale depuis près de six ans, le premier mandat qui m'était confié par la population était axé sur les actions sociocommunautaires, sur les activités de plein air et les célébrations de reconnaissance du bénévolat, la persévérance scolaire et l'accueil des nouveaux arrivants. Mon second mandat s'est orienté en plus vers le développement économique, surtout le développement du camping. Ce sont tous des dossiers sur lesquels j'ai travaillé en considérant les besoins et les attentes des familles et de leur mieux-être, incluant les aînés.

La politique municipale intergénérationnelle que nous présentons maintenant comporte un plan d'action résolument orienté vers le maintien et la mise en œuvre des activités qui sont les plus demandées et appréciées par nos concitoyens.

Je suis très heureuse d'avoir contribué à mener cette démarche à son terme et de vous offrir le plan d'action 2019-2022 qui comporte plus de cinquante actions qui vous plairont certainement.

Odette Dumont



# TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte .....	6
2. Mission et valeurs .....	6
3. Rôle de la Municipalité.....	7
4. Membres du comité de pilotage .....	7
5. Définitions de la famille et des aînés .....	8
6. Portrait statistique du milieu.....	8
• Territoire .....	8
• Population.....	9
• Scolarisation.....	10
• Professions des travailleurs.....	12
• Revenus .....	12
• Tenure des immeubles.....	12
7. Partenaires du milieu et saines habitudes de vie....	13
8. Bilan de la politique familiale précédente .....	14
9. Opinion des familles – orientations futures.....	14
10. Opinion des aînés – orientations futures .....	15
11. Axes d'intervention et objectifs de la politique .....	16
12. Mise en oeuvre du plan d'action.....	17
Bibliographie .....	18



## CONTEXTE



En octobre 2006, la municipalité d'Auclair se dotait d'une première politique familiale. Plus d'une décennie s'est écoulée depuis qu'elle a été mise en œuvre. Le bilan de son plan d'action réalisé depuis, indique un niveau élevé de satisfaction envers les mesures qu'il contenait. Ainsi, la nouvelle Politique municipale pour les Familles et les Aînés qui la remplace, vient reconduire certaines actions toujours très appréciées en les adaptant, et elle en ajoute de nouvelles qui visent l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens, jeunes, enfants, adolescents, adultes, parents et aînés.

C'est en mars 2017 que la Municipalité signait une entente avec le gouvernement du Québec pour renouveler sa politique familiale. De plus, en février 2018, une subvention était obtenue pour mener la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). À l'instar d'autres municipalités, il est apparu que plusieurs préoccupations des deux clientèles allaient requérir des solutions communes. C'est donc sur les conseils des partenaires impliqués dans l'un comme l'autre des projets, que la décision de produire une seule politique a été prise. Celle-ci comporte donc des actions propres à chacune des clientèles, en plus d'actions communes dites intergénérationnelles.

## MISSION ET VALEURS

Notre mission est de « Favoriser par nos décisions collectives et nos actions ciblées un milieu de vie épanouissant pour les familles et les aînés, dans un contexte intergénérationnel ». La mission s'adresse aux élus et aux dirigeants, aux partenaires, aux organismes, aux bénévoles et aux citoyens en général, tous impliqués dans la communauté, qui bénéficient des services et des actions de cette politique. Dans le but de réaliser notre mission, nous adhérons aux valeurs suivantes.

**ACCUEIL** : L'accueil signifie d'abord la réceptivité, l'ouverture d'esprit. Il fait aussi en sorte que les gens se sentent bienvenus chez-nous.

**RESPECT** : Les besoins de tous peuvent être exprimés. Les relations entre les citoyens de tout âge se déroulent dans la considération mutuelle. Le respect rejoint l'équité dans la recherche de l'équilibre des services offerts à la communauté.

**SOLIDARITÉ** : Cette valeur englobe l'entraide, le soutien, et les préoccupations de développement durable pour un futur économique et environnemental viable à l'intention de ceux qui viendront après nous.

**QUALITÉ DE VIE** : De manière plus générale, cette valeur demeure au centre de nos préoccupations pour favoriser l'application des autres valeurs et assurer leur intégration. Elle doit se refléter dans les divers aspects de la vie quotidienne, que ce soit le besoin de sécurité, d'accès aux services publics, de loisirs, etc...

## RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Instigatrice de la présente politique, la Municipalité assume une partie de la réalisation et du financement du plan d'action. L'implication du conseil municipal et de la direction dans plusieurs des actions représente une volonté de répondre aux besoins des familles et des aînés, de conserver et d'améliorer leur qualité de vie, de favoriser les saines habitudes de vie et le vieillissement actif.

## MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est formé de représentants des familles ou des aînés, de personnes-ressources du milieu, ainsi que de bénévoles et d'employés municipaux. Les membres du comité ont collaboré à l'une ou l'autre des étapes de travail du comité.

- Madame Odette Dumont, conseillère municipale, présidente
- Monsieur Régnald Boucher, ressource du Carrefour municipal Action Famille
- Madame Josée Carette, représentante du milieu des aînés
- Madame Josée Dubé, membre ad hoc, représentante du milieu familles
- Madame Kathleen Dubé, représentante du milieu familles
- Madame Marie-Eve Dubé, représentante du milieu familles
- Madame Anette Grondin, représentante du milieu des aînés
- Madame Céline Leclerc, représentante du milieu des aînés
- Monsieur Gilles Lagrois, représentant du milieu des aînés
- Madame Odile Marquis-Gendron, représentante du milieu familles
- Monsieur Jacques Morin, représentant du milieu des aînés
- Madame Claudine Pelletier, CISSS du Bas-Saint-Laurent
- Madame Mélina Pelletier, représentante du milieu familles
- Madame Laurence Potier, chargée de projet au démarrage de la MADA
- Madame Huguette Rioux, représentante du milieu des aînés
- Madame Danielle Roy, représentante du milieu des aînés
- Madame Josée Sylvain, représentante du milieu des aînés

Nous remercions les membres du comité de pilotage pour leur implication ainsi que le conseil municipal qui a encouragé les participants tout au long des travaux. Nous remercions également les personnes qui ont contribué aux tâches spécifiques permettant la réalisation de cette politique municipale :

Madame Ginette Bouffard, Directrice générale de la municipalité d'Auclair, rédactrice de la politique  
Madame Jacynthe Caron, Citoyenne d'Auclair, auteure de photographies qui illustrent la brochure.





## Population

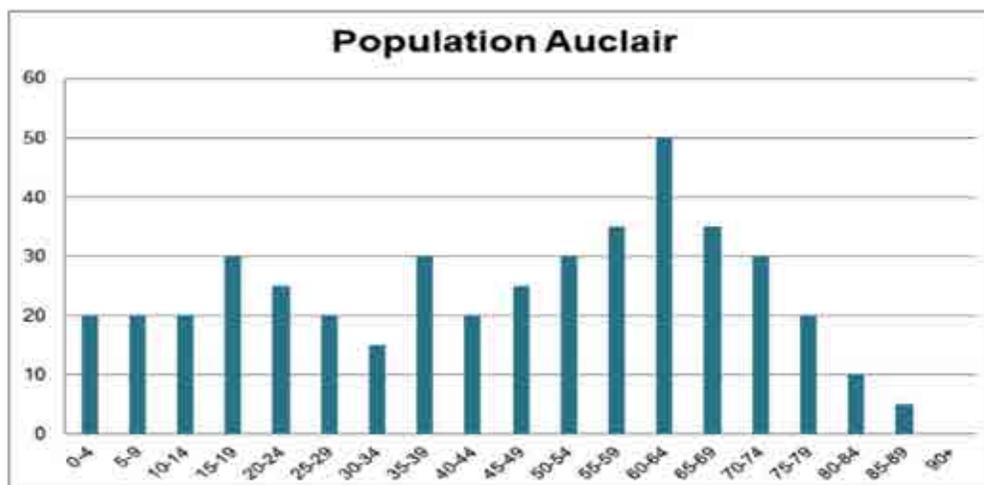
La population du Bas-Saint-Laurent diminue, incluant celle de la MRC du Témiscouata. Toutefois, à Auclair, elle est plutôt stable et même, elle tend à augmenter.

POPULATION AUCLAIR 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Auclair	436	446	455	449	455

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population

En 2016, la population d'Auclair par groupe d'âge détaillé se présentait ainsi.



Institut de la Statistique du Québec, 2016

Tout comme la MRC et l'ensemble du Québec, la municipalité d'Auclair est touchée par un vieillissement rapide de sa population. Selon les estimations sociodémographiques récentes de l'Institut de la statistique du Québec, les personnes de plus de 65 ans sont passées d'un nombre de 55 en 2001, à 100 en 2016. Le poids démographique de ces aînés à Auclair représentait 11% de la population en 2001 pour atteindre 23% en 2016, soit le double.

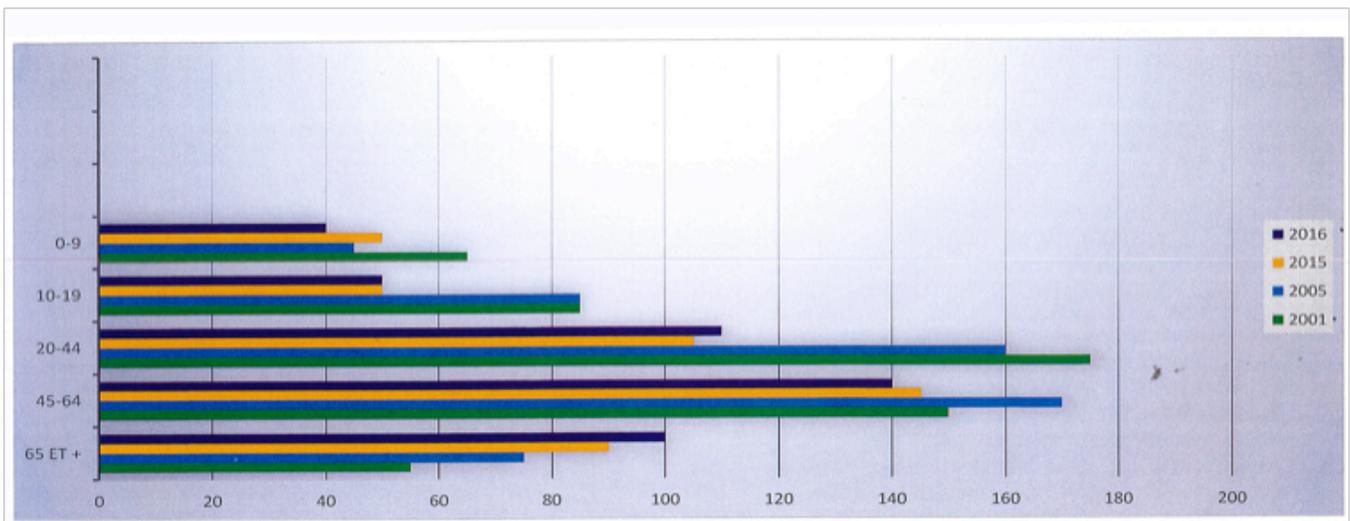


### POPULATION D'AUCLAIR PAR TRANCHES D'ÂGES CIBLÉES

	20 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et +
2001	175	150	55
2016	110	140	100

Institut de la Statistique du Québec, 2016

Les variations par tranche d'âge de la population de 2001 à 2016, publiées au dernier recensement, indiquaient que le groupe le plus nombreux est celui des 45 à 64 ans. Le groupe de 65 ans et plus a augmenté rapidement de 2001 à 2016, cette augmentation rapide se poursuivra avec la cohorte des 45-64 ans qui atteindra 65 ans, alors que les naissances diminuent.



L'âge moyen demeure tout de même inférieur à celui de l'ensemble de la MRC

### POPULATION PAR MOYENNE D'ÂGE

	Age moyen		
	Hommes	Femmes	Total
Auclair	44,7	43,5	46,2
MRC	47,3	46,3	48,8



## Scolarisation

Du point de vue de la scolarisation, la population de plus de 15 ans d'Auclair en 2016 se situait près de la moyenne, comparativement à la population de la MRC. C'est toutefois au niveau des diplômés universitaires qu'elle dépasse la moyenne, alors que le niveau collégial était inférieur à la région. Par ailleurs, il est important de souligner les progrès réalisés depuis 2016, alors que la persévérance scolaire est fortement encouragée et que les jeunes de la municipalité ont été honorés lors de la remise de prix quant à leur réussite scolaire ces dernières années.

### PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS

Unité géographique	Total	1. Aucun certificat, diplôme ou grade	2. Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	3. Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	3.1 Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	3.2 Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	3.3 Certificat ou diplôme universitaire
MRC de Témiscouata	100%	32%	18%	50%	26%	13%	11%
Auclair	100%	39%	16%	46%	24%	7%	13%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2016, Plus haut certificat ou diplôme obtenu, municipalités de la MRC du Témiscouata, Particuliers de 15 ans et plus

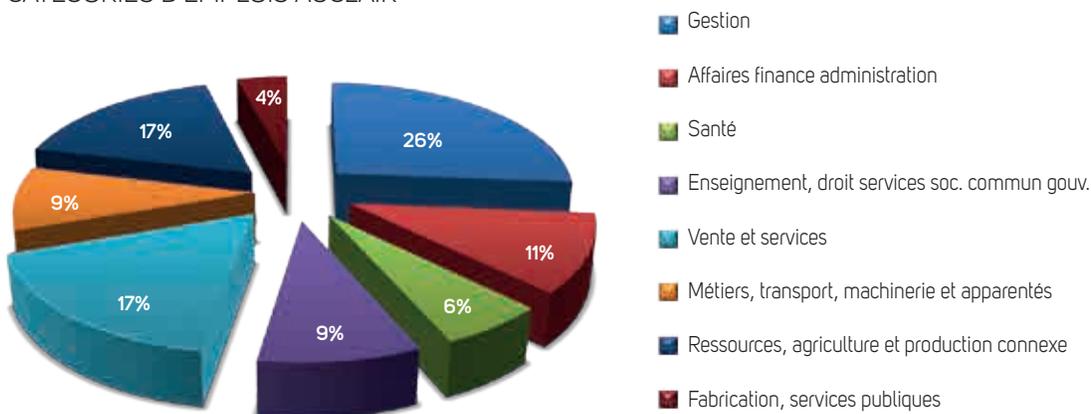




## Professions des travailleurs

Au dernier recensement, 235 personnes en emploi d'Auclair ont déclaré travailler dans les domaines suivants.

### CATÉGORIES D'EMPLOIS AUCLAIR



Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2016, Professions des travailleurs, municipalités de la MRC du Témiscouata

Trois principaux domaines d'emploi regroupent 60% des travailleurs d'Auclair. Ce sont la gestion (26%), les ressources naturelles, l'agriculture et les productions connexes (17%) la vente et les services (17%). Selon le Code national des professions utilisé pour ce recensement, la gestion comprend les cadres et dirigeants dans les organisations et les entreprises, donc les propriétaires d'exploitations d'Auclair se trouvent dans cette catégorie. Les ressources naturelles intègrent les surveillants et opérateurs d'équipements forestiers, agricoles, horticoles, de la pêche, des mines, du pétrole et du gaz. La vente et les services incluent outre la vente directe, les services personnels, l'hébergement et le tourisme.

## Revenus

Le revenu médian des ménages après impôt est de 44 288 \$ à Auclair, comparativement à 44 751 \$ dans la MRC du Témiscouata. Pour les couples avec enfants, ce revenu médian est de 67 840 \$, toujours selon le Recensement 2016 de Statistique Canada.

## Tenure des immeubles

Sur 205 ménages privés recensés en 2016, 180 vivaient dans une maison individuelle, alors que seulement 25 vivaient dans un logement ou un appartement. C'est donc dire que les résidents d'Auclair vivent généralement dans une maison dont ils sont propriétaire dans une proportion de 88%.

## PARTENAIRES DU MILIEU ET SAINES HABITUDES DE VIE



La population d'Auclair profite de très nombreux services sociocommunautaires offerts à l'échelle régionale et locale. Un répertoire présentant l'ensemble des services régionaux avec les accès au niveau local est mis à jour régulièrement par l'organisme Le Maillon. Ce répertoire présente les services, les répondants et la façon d'y accéder, par clientèle et selon l'urgence des situations.

Au niveau local, ici même à Auclair, la population bénéficie de services de sécurité publique exceptionnels, dont les Premiers répondants (le 911) et la protection contre l'incendie (Caserne 41). La Municipalité assume ces services auprès des municipalités voisines. Les organismes sociaux les plus actifs œuvrant sur le territoire municipal sont Le Cercle des fermières, Le Club des 50 ans et plus, le Comité des loisirs, la Corporation de développement économique et la Fabrique.

Parmi les avantages offerts dans chacune des catégories de la présente politique, soulignons les suivants qui existent déjà et qui sont toujours en évolution :

- Habitation : Programmes de crédits de taxes pour la construction, la rénovation majeure, l'adaptation de domicile et les nouveaux commerces
- Culture : Bibliothèque, activités organisées par la Corporation des loisirs d'Auclair Enr.
- Services sociocommunautaires : Popote roulante
- Transport : Roulami pour les déplacements vers des services régionaux
- Soutien et inclusion sociale : Aide financière aux loisirs des jeunes, nombreux soupers et soirées festives, activité de bienvenue aux nouveaux arrivants

Du point de vue des saines habitudes de vie, les activités proposées par le comité des loisirs ou par la Municipalité et l'accès aux sites de plein air permettent d'être actifs physiquement aux différents âges de la vie. Des activités sportives comme la balle-molle, et des équipements tels le terrain de soccer et la piste BMX sont accessibles pour les jeunes et les adolescents. Des parcs de jeux sont présents pour les plus jeunes, ainsi que la plage et les espaces spécialisés pour pratiquer les sports de balles et de raquettes pour tous. Des espaces verts attrayants, fleuris et bien entretenus sont présents à plusieurs endroits. La Municipalité détient la qualification trois fleurons des Fleurons du Québec depuis 2008. Un sentier de randonnée pédestre sera disponible sous peu.

Lors du recensement de 2016, 40 travailleurs de la municipalité ont déclaré utiliser un mode de transport actif (marche, vélo...) pour se rendre au travail, alors que 20 autres font du co-voiturage. En tout, ils représentent 34% des travailleurs ayant adopté un mode de transport écologique.

# BILAN DE LA POLITIQUE FAMILIALE PRÉCÉDENTE

Au moins 78 % des répondants au sondage mené auprès des familles d'Auclair connaissaient la politique familiale précédente. Parmi celles-ci 40% disent avoir bénéficié de l'une ou l'autre des mesures contenues dans son plan d'action, contre 46% n'en ayant pas bénéficié. Les autres 4% ne pouvaient pas préciser s'ils avaient bénéficié ou non de ces mesures.

Trente et une mesure sur les trente-trois du plan d'action de la politique familiale précédente ont été réalisées. Plusieurs sont encore en vigueur parce qu'elles répondent toujours aux besoins actuels. Deux actions font toujours l'objet d'efforts continus, soit une en matière de sécurité routière et l'autre pour publiciser les bons coups. Deux mesures avaient été abandonnées : la première consistait à obtenir les services d'une infirmière visiteuse, mais cette ressource rare dans notre région s'était avérée inaccessible. La seconde était l'organisation d'une halte-garderie pour usage occasionnel. Il s'est avéré que l'achalandage sporadique et la faible demande causaient plus d'inconvénients que d'avantages.

Certaines mesures comme le paiement des taxes municipales en six versements, le remboursement d'une part des frais de garderie pour inciter la participation citoyenne des jeunes parents et l'accès gratuit à la plage municipale demeurent toujours en vigueur et très appréciées.

## OPINION DES FAMILLES – ORIENTATIONS FUTURES

Lors du sondage mené auprès des familles, les parents ont manifesté clairement leur intérêt d'avoir davantage d'activités sportives pour les jeunes et pour eux-mêmes (jeux de parc, animation de la plage...). Les activités extérieures, surtout pendant l'hiver sont privilégiées (Carnaval d'hiver, patinoire, animation du Chalet des loisirs...) Les familles sont très préoccupées de la sécurité routière, notamment de la vitesse et de la circulation des poids lourds. Elles apprécient particulièrement la gratuité lors d'événements (Fête de la famille, salle de l'Amitié, plage).

Les parents comme les aînés souhaitent plus d'interaction par les médias électroniques. Parmi les actions suggérées, elles ont mentionné une page Facebook municipale. Aussi, comme les aînés, les jeunes parents préconisent le maintien d'activités festives, dont le méchoui d'automne. Ces suggestions ont été utilisées pour inclure des actions intergénérationnelles au plan d'action.

Une forte proportion de bénévoles œuvre auprès de la Municipalité, dans des activités de loisirs et dans des organismes locaux et régionaux. Cette propension au bénévolat est une tradition qui rejoint les valeurs de solidarité et d'accueil de la population d'Auclair.

## OPINION DES AÎNÉS – ORIENTATIONS FUTURES

---



Lors de la consultation publique auprès des aînés, ceux-ci ont manifesté une forte volonté à demeurer le plus longtemps possible dans leur village et à continuer d’habiter dans leur maison. Pour ce faire, ils souhaitent plus d’aide à domicile, de contacts sociaux et des moyens de déplacements. Ils ont également manifesté un grand intérêt pour les technologies de l’information et de communication. Ceux-ci leur permettent de demeurer en contact avec le monde extérieur autant qu’avec leurs connaissances et leur milieu de vie.

Nous retrouvons dans les actions suggérées par les aînés plusieurs activités en groupe, comme des visites et des sorties à l’extérieur, la fréquentation des voisins, les occasions de cuisiner entre amis, de jardiner, de partager des connaissances, d’avoir un lieu de rencontre communautaire dédié aux aînés, etc. Ces suggestions ont aussi été utilisées pour modeler le plan d’action des familles et des aînés.

## AXES D’INTERVENTION ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

---

Les principaux constats du sondage, de la consultation publique et les nombreux échanges sont présentés synthétiquement en introduction des huit axes d’interventions dans le plan d’action 2019-2022. Les thèmes de la démarche MADA et ceux préconisés pour la famille ont été regroupés pour faciliter les étapes de réalisation. Ainsi, les grands axes d’interventions se déclinent en divers objectifs (tableau ci-après). Le plan d’action est fourni séparément avec cette politique, incluant la description des actions retenues.



POLITIQUE MUNICIPALE POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS -  
PLAN D'ACTION 2019-2022

Axe d'intervention 1 : HABITATION ET SOUTIEN AUX RÉSIDENTS	
Objectif :	Soutenir l'aide au maintien à domicile, à l'adaptation de domicile, ainsi qu'à l'acquisition et à la rénovation résidentielle
Axe d'intervention 2 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET TRANSPORT, SÉCURITÉ CIVILE	
Objectif :	Améliorer la sécurité des piétons dans le village
Objectif :	Faciliter les déplacements en commun pour les aînés
Objectif :	Réviser les mesures d'urgence
Axe d'intervention 3 : INCUSION SOCIALE, RESPECT ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Objectif :	Favoriser les occasions d'échanges et les activités intergénérationnelles
Axe d'intervention 4 : ESPACES EXTÉRIEURS, BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES	
Objectif :	Améliorer les espaces verts, les équipements et les infrastructures
Note :	Cet axe concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme. C'est l'amélioration des espaces verts, des équipements et des infrastructures qui crée des lieux de rencontre et d'activités propices aux interactions pour les jeunes, les familles ou les aînés.
Axe d'intervention 5 : LOISIRS, SPORTS ET CULTURE, VIE SOCIALE ET RÉCRÉATIVE	
Objectif :	Améliorer l'offre d'activités de loisirs pour briser l'isolement, dynamiser le milieu et rapprocher les générations
Axe d'intervention 6 : SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ	
Objectif :	Sécuriser les gens quant à l'accès aux services de santé
Objectif :	Entreprendre de nouvelles démarches pour l'accès aux services de santé et aux partenaires du domaine de la santé
Note :	Bien que les services de premiers répondants soient directement présents à Auclair, l'accès aux services de santé plus fréquents préoccupe nos résidents.
Axe d'intervention 7 : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	
Objectif :	Préserver un environnement de qualité pour les générations futures
Note :	Le thème du développement durable est particulier à la municipalité d'Auclair. Il est plutôt rare de le retrouver dans les politiques familiales et dans les démarches MADA. Ce thème concerne le développement économique durable autant que la protection de l'environnement. Il rejoint les valeurs d'équité et de respect fixées pour la présente politique.
Axe d'intervention 8 : COMMUNICATIONS, ENGAGEMENT SOCIAL	
Objectif :	Adapter l'information municipale destinée aux familles et aux aînés
Objectif :	Personnaliser l'information destinée aux aînés pour leur en faciliter l'accès

Bien qu'aucun objectif ne vise directement l'organisation des services municipaux, ceux-ci sont bien intégrés aux différents thèmes, notamment dans l'habitation, les communications, les infrastructures, etc.

## MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action 2019-2022 est produit en complément de cette brochure et il est diffusé en même temps. Une version adaptée assure le suivi de sa mise en œuvre. À terme, ce sont plus de 50 actions qui auront été réalisées. Un rapport annuel de l'état d'avancement des réalisations sera produit et diffusé chaque année pour toute la durée du plan.



# BIBLIOGRAPHIE

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE, Guide d'information sur la politique familiale municipale, 2012, 79 p.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE, Guide de services aux personnes âgées, Territoire MRC de Témiscouata, décembre 2016, 67 p.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT, CSSS et Al. Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2014, 35 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Le bilan démographique du Québec, éd. 2017, 176 p.

LE MAILLON TÉMISCOUATA, Répertoire des ressources, MRC de Témiscouata, 2015, 16 p.

LÉVESQUE, Kathleen, Villages en péril, la dévitalisation au Québec, La Presse, 10 avril 2015

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU CANADA, Cabinet de la ministre d'État - Aînés, Mesures destinées aux aînés, 2014, 28 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, Secrétariat aux aînés, Favoriser le vieillissement actif au Québec, 2009

MINISTRES FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DES AINÉS, Initiative des collectivités rurales et éloignées amies des aînés : un guide, 2006, 58 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, Secrétariat aux aînés, Vieillir et vivre ensemble chez-soi dans sa communauté au Québec, Bilan du plan d'action 2012-2017, 2018  
<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/vve-12-17-bilan.pdf>.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, Secrétariat aux aînés, Un Québec pour tous les âges, Plan d'action 2018-2023, 2018, 101 p.

MRC DU DOMAINE DU ROY, Politique territoriale Municipalité amie des aînés, 2014, 35 p.

MRC DU TÉMISCOUATA, Plan de développement de la zone agricole, Octobre 2018

MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR, Pochette de bienvenue aux nouveaux résidents, 2014, 2016, 2018, six onglets, 16p.

MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR, Politique familiale de la Municipalité d'Auclair, 2006, 17 p.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, Guide mondial des villes amies des aînés, 2007, 78 p.

SECRÉTARIAT AUX AINÉS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE, Un Québec pour tous les âges – Le Plan d'action 2018-2023, Août 2018, 105 p.

SIMARD, Majella, La ruralité vieillissante, Université de Moncton, Le Devoir, 8 juin 2018

STATISTIQUE CANADA. Québec, Profil du recensement, Recensement de 2016, n° 98-316-X2016001 Catalogue de Statistique Canada. Novembre 2017.



